



Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la SOPHAU
du samedi 21 mai 2011,
Salle 1, Centre Panthéon, Univ. Paris 1, à 16h30.**

Lorient, le 28 mai 2011

Etaient présents :

Armani S., Augier B., Badel C., Bardet S., Blonce C., Boulay T., Bruit L., Butterlin P., Carrez-Maratray J.-Y., Chankowski V., Clancier P., Coltelloni-Trannoy M., Costanzi M., Couvenhes J.-C., Damet A., Dan A., Duchene H., Farout, D. Fauchon C., Fesi A., Freu C., Gaillard-seux P., Gonzales A., Grandjean C., Greggi C., Guilhembet J.-P., Gutsfeld A., Heller A., Jacquemin A., Laignoux R., Le Roux P., Lefebvre S., Legras B., Lenfant D., Lion B., Michel C., Molin M., Parmentier E., Passet L., Pollini A., Schmitt P., Schmitt-Pantel P., Sebillotte V., Thelamon F., Vigourt A., Voessing K.

Excusés :

Agut D., Balandier C., Benoist S., Berenger A., Bodiou L., Brelaz C., Brun P., Cabouret B., Cadiou F., Christien J., Cosme P., Crogiez-Petrequin S., Delavaud-Roux M.-H., Delrieux F., Estienne S., Grand-Clement A., Huet V., Hurllet F., Joannès F., Lafond Y., Laforge-Charles M.-O., Marcellesi M.-C., Martin A., Menard H., Mercuri L., Picard O., Prêteux F., Richer N., Rodriguez Ph., Trehuedic K.

1/ Informations sur la vie de notre association

B. Legras remercie au nom de tous les membres de notre association les communicants de la Journée de Printemps de la SOPHAU (" L'histoire de l'alimentation dans l'antiquité : bilan historiographique ") qui vient de s'achever. Ce fut un succès.

Convention SOPHAU/Mommsen-Gesellschaft (MG) : B. Legras remercie Konrad Vössing, membre de la MG, qui a proposé une communication orale dans la Journée qui vient de s'achever. Il rappelle que la MG a invité Anne Jacquemin et Claire Sotinel, membres de la SOPHAU, à participer au Congrès de Francfort/Main des 16-18 juin 2011 sur le thème « Bilder der Antike. Wege zur Vermittlung altertumswissenschaftlicher Forschung » (cf. www.mommsen-gesellschaft.de).

Prix SOPHAU 2011 : le concours est clôt. Le bureau a reçu cette année 11 dossiers qui seront expertisés par ses membres (2 rapporteurs par dossier) afin de dégager 2 (parfois 3) thèses prêtes pour la publication. La décision finale appartiendra à un expert étranger : il s'agira d'Egon Flaig, professeur d'histoire ancienne de l'université de Rostock.

« **Nouvel annuaire internet** » : A. Gonzales indique que François Grosdemouge, notre Webmestre, a fini la mise au point de ce nouvel outil qui constitue la première étape de la refondation du site internet de la SOPHAU (<http://sophau.univ-fcomte.fr/>). Le nouvel annuaire est en phase de rodage.

Les membres de la SOPHAU recevront un mot de passe et un code qui leur permettra de compléter, rectifier, mettre à jour leur fiche personnelle figurant dans l'annuaire de la SOPHAU. Les nouveaux adhérents pourront de la même manière créer leur fiche bibliographique. Une campagne de mise à jour sera lancée début septembre. Cela permettra de procéder au remplacement technique de l'ancien annuaire en ligne par le nouveau. Lorsque ce dernier sera mis en ligne, vous pourrez à nouveau, selon le même procédé, compléter, rectifier, mettre à jour votre fiche personnelle... autant de fois que nécessaire. L'annuaire papier 2012 sera dorénavant une extraction de cette base de données, qui permettra en outre de gérer plus efficacement le mailing et les cotisations.

Colloque SOPHAU sur la nouvelle question d'histoire grecque au concours : Ce colloque traditionnel, publié dans la revue « Pallas », pourra avoir lieu en 2012 à l'université Charles de Gaulle-Lille III. En dépit des incertitudes qui pèsent sur les concours...

2/ La réforme en cours des concours du CAPES d'histoire-géographie et de l'agrégation d'histoire.

B. Legras rappelle les épisodes précédents :

- les déclarations de M. Cassan, président du Jury d'agrégation, dans sa lettre du 13 septembre 2010 sur la « prorogation d'une année supplémentaire des questions d'histoire ancienne et contemporaine afin de favoriser le maintien d'une forte articulation entre les différents concours nationaux de recrutement des professeurs d'histoire et de géographie » ;
- les déclarations de L. Carroué, Président du jury du CAPES d'histoire-géographie, dans la lettre de cadrage du 1^{er} octobre 2010 : « la question *Le Prince et les Arts en histoire, introduite pour le CAPES 2011, est bien sûr maintenue une seconde année. Elle ouvre de nouvelles logiques de grandes questions transversales qui dépassent en histoire l'organisation habituelle en quatre périodes et huit sous-périodes. Ce choix a fait initialement débat et s'est parfois heurté durant le printemps 2010 à de nombreuses incompréhensions, voire à de vives oppositions. Il semble aujourd'hui mieux accepté* » [...] « Donner du temps au temps : une nouvelle philosophie de pilotage, d'édition et de préparation. » [...] « Vers un rythme ternaire des questions ? » [afin de mieux] « labourer intellectuellement et scientifiquement les champs ouverts et couverts par les nouvelles questions » [et passer] « sans doute d'une logique de vaste bachotage à une vraie logique de formation ». L. Carroué rappelle « l'attachement à une très étroite liaison entre le CAPES et les agrégations ».
- la prise de position de la SHMESP lors de son AG d'avril qui a donné lieu à la lettre du 13 avril 2011 de V. Gazeau, sa présidente, à L. Carroué.

Par ailleurs, B. Legras rappelle : la baisse, parfois impressionnante, du nombre de préparateurs aux concours dans toutes les universités ; la baisse du nombre de candidats ayant composé au CAPES (2422), et à l'agrégation (578) ; le fait que 20% environ des reçus

au CAPES 2010 en histoire ont démissionné, après avoir commencé à enseigner directement 18 heures en collège en septembre 2010, première année de suppression de l'année de formation.

La parole est ensuite donnée à Christophe Badel, vice-président du jury de CAPES, et à Catherine Grandjean, Vice-Présidente de l'agrégation d'histoire. Ceux-ci indiquent que l'année 2010/11, qui avait été conçue comme une année de concertation entre les deux directoires afin de trouver des solutions à l'articulation et à la rotation des questions d'histoire au CAPES et à l'agrégation, est à ce jour vierge de négociations. Une seule date est prévue : le 24 juin où tout doit être défini par les directoires des trois jurys du CAPES d'histoire-géographie, de l'agrégation de géographie et de l'agrégation d'histoire.

Jusqu'au 24 juin, date tardive pour définir les services des collègues préparant aux concours au second semestre 2012, nous sommes donc contraints de nous en tenir à :

- la rumeur insistante relative aux 3 futures questions du CAPES 2013 qui seront préparées dans les universités au plus tard au second semestre de l'année universitaire 2011/2012 : 1 nouvelle question de Contemporaine (articulée à celle de l'agrégation) + « Le prince et les arts » (transversale Méd. & Mod.) + une 2^{ème} transversale ? (Anc. &... Méd. ?)
- la projection du système actuel dans le temps qui « mise » sur : 1 question de Méd. (articulée à celle de l'agrégation) + 1 question de Mod. (articulée à celle de l'agrégation) + 1 transversale Anc.& Contemp. ; et la rotation sur trois ans de ces questions. Selon ce système, qui reste hypothétique, l'histoire grecque au CAPES est découplée des questions de l'agrégation et n'apparaît plus que comme une composante d'une question transversale : seule l'histoire romaine pourra, à l'avenir, être une question pleine et entière au CAPES.

La SOPHAU entend signaler son désaccord avec le CAPES tel qu'il est actuellement conçu et tel qu'il « semble » devenir. Notre association souhaite devenir force de proposition, car d'autres schémas d'articulation existent qui permettraient d'envisager :

- Un schéma de rotation rapide des questions du CAPES, articulées avec celles de l'agrégation. Les questions d'agrégation restent 2 ans, selon la périodicité traditionnelle, celles du CAPES tournent tous les ans. Ce schéma à 3 questions a l'avantage de permettre une représentativité dans le temps des 4 périodes de l'histoire mais présente aussi des inconvénients. La 3^{ème} question transversale gagnerait à devenir une question fixe, sur la modèle de la géographie, qui regrouperait les 4 périodes de l'histoire à égalité.
- une rotation sur 2 ans des questions du CAPES, articulées avec celles de l'agrégation.
- La question se pose aussi d'un retour au système « historique » de 4 questions et non plus trois.

L'enjeu pour notre discipline reste de constituer dans le plus grand nombre possible d'universités un vivier d'étudiants suffisamment significatif qui puissent préparer conjointement le CAPES et l'agrégation. Les schémas d'articulation doivent oeuvrer dans ce sens.

Un débat s'engage sur : ces propositions (A. Pollini, A. Heller, ...), sur la représentation de l'histoire grecque et de l'histoire romaine aux concours (H. Duchêne), sur les problèmes liés à la date des écrits du CAPES.

Une motion est votée à l'unanimité des présents. Il est décidé de prendre contact avec les 3 autres associations d'historiens de l'enseignement supérieur.

COPIE de la lettre adressée par B. Legras à L. Carroué le 23 mai 2011 et portant la motion votée par notre AG.

Paris, le 23 mai 2011

Monsieur l'Inspecteur général, M. Le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en qualité de président de la Société des Professeurs d'Histoire ancienne de l'Université.

Notre Société réunie pour son Assemblée générale annuelle du 21 mai 2011 m'a chargé, à l'unanimité, de vous faire part des graves inquiétudes qui animent les enseignants chercheurs antiquisants de toutes les universités au sujet des concours de recrutement des enseignants du Secondaire, CAPES et agrégation, auxquels ils sont très attachés.

La SOPHAU réunie en Assemblée générale déplore le système actuel des questions d'histoire au CAPES d'Histoire géographie. La question transversale Médiévale-Moderne sur « Le Prince et les Arts en France et en Italie, XIV^e-XVIII^e siècle », pour attirante qu'elle soit d'un point de vue conceptuel, a posé de telles difficultés aux candidats lors de leur préparation, compte tenu de leur niveau, qu'on peut s'interroger sur son adéquation aux réalités du concours. La SOPHAU s'élève donc contre l'hypothèse d'une nouvelle question transversale qui affecterait cette fois l'histoire ancienne et une autre période, surtout si cette période est une période éloignée dans le temps, pour des raisons tant pédagogiques que scientifiques. Par ailleurs le rythme ternaire est loin « de mieux labourer intellectuellement et scientifiquement les champs ouverts et couverts par les nouvelles questions », contrairement aux déclarations, puisque deux ans suffisaient amplement pour produire de bons livres en relation avec les questions au concours. Ce rythme ne permet à l'évidence nullement de passer « d'une logique de vaste bachotage à une vraie logique de formation ».

La SOPHAU exprime son attachement irréductible à l'alternance d'une question d'histoire grecque et d'une question d'histoire romaine aux concours du CAPES d'histoire-géographie et de l'agrégation d'histoire.

La SOPHAU demande le retour à une relation étroite entre CAPES d'histoire-géographie et agrégation d'histoire tant dans le temps (écrits au printemps) que dans les programmes mis aux concours : elle réclame le retour à 4 questions thématiques d'histoire au CAPES d'histoire-géographie. Il existe sans doute d'autres solutions, pour la rotation des questions et pour leur mise au point assurant un équilibre réel entre les quatre périodes de l'histoire (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine). Il faut les trouver rapidement, faute de quoi il sera gravement porté atteinte à la formation historique en France, notamment en histoire ancienne. Cela affecte à la fois l'enseignement secondaire en terme de qualité d'enseignement devant des publics variés et l'enseignement supérieur en terme de postes de recherche et d'enseignement, y compris en premier cycle dans beaucoup d'universités : de nombreuses universités de province ou de la périphérie parisienne ont d'ores et déjà renoncé à préparer l'agrégation, et s'interrogent sur la pertinence de maintenir une préparation au CAPES eu égard à la fonte des effectifs. Il est à craindre que les hautes périodes de l'histoire peinent dans l'avenir à justifier l'égalité de traitement avec l'histoire contemporaine en L et en M. Qu'advient-il alors de l'égalité territoriale et républicaine ?

La SOPHAU s'étonne de ce que les jurys des deux concours ne travaillent pas davantage à trouver une solution satisfaisante de définition et de rotation des questions avant la réunion prévue le 24 juin qui risque d'avaliser simplement le système actuel d'articulation des questions CAPES/Agrégation, système qui n'est pas du tout satisfaisant.

En outre je vous demande de me recevoir avec les trois autres associations d'historiens de l'enseignement supérieur pour envisager des solutions qui dissiperait nos inquiétudes. Nous avons pris acte de la volonté de transformer la nature même du concours mais nous souhaitons apporter des propositions alternatives qui émanent de la communauté universitaire qui prépare au concours parce que nous pensons que la mise en oeuvre actuelle du concours nuit à la qualité même du concours et à l'enseignement que nos futurs collègues du secondaire devront dispenser devant les élèves. Je souhaite vous montrer que nous oeuvrons dans l'intérêt des étudiants dont la formation à l'histoire ancienne est au coeur de notre métier.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur général, l'expression de ma considération distinguée,

3/ Le référentiel L Histoire

B. Legras rappelle que deux réunions de travail au Ministère de l'Enseignement Supérieur a rassemblé autour de notre collègue Jean-Luc Lamboley les quatre Associations d'historiens de l'enseignement supérieur et les présidents des sections 21 et 22 du CNU au sujet du Référentiel National de Licence en Histoire. Une troisième, et dernière, réunion est prévue au MES le 25 mai, pour élaborer la version finale de travail du Référentiel de Licence en SHS. B. Legras s'y rendra accompagné de B. Cabouret-Laurieux, Vice-présidente de la Sophau.

Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, désire en effet modifier le Décret de 2002 concernant les Licences SHS. Le projet sera soumis au CNESER du 20 juin 2011. L'objectif est de préciser la lisibilité européenne du diplôme dans le cadre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) rassemblant aujourd'hui 47 pays, de définir le socle commun permettant la poursuite d'études en Master ainsi que l'acquis de formation définissant les compétences d'un licencié pour un employeur du secteur public ou privé. Le ministère désire recueillir l'adhésion de la communauté universitaire pour ce nouveau décret, qui devrait être pris au plus tard à la rentrée 2011/2012.

Il y a des référentiels par disciplines SHS. Pour mémoire, voici le référentiel Licence d'Histoire (en projet) :

REFERENTIEL LICENCE d' HISTOIRE

A			Objectifs du programme
			<p>Une licence d'Histoire garantit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un socle minimum de connaissances dans la discipline donnant les pré requis indispensables pour une poursuite d'études en 2^{ème} cycle. Ce socle implique que les licenciés en histoire soient capables de replacer les événements et processus historiques dans la longue durée, et de mettre en œuvre, même partiellement, une approche comparatiste. Cela suppose que les quatre grandes périodes de l'histoire sont abordées. - Une maîtrise minimale des méthodes et outils propres à la discipline, conçue comme une première initiation à la recherche, et tout particulièrement la capacité de rassembler une documentation pertinente et d'analyser des sources primaires. - Une culture générale épanouissant la personnalité et développant des compétences génériques indispensables pour tout emploi dans des postes à responsabilité dans le secteur public comme dans le secteur privé, et pour un engagement actif dans la cité. Cette culture générale repose principalement sur l'esprit critique, la capacité à se former un jugement autonome, le goût et la volonté de continuer à apprendre tout au long de la vie.
B			Caractéristiques du programme
1	Discipline(s)	<p>Les enseignements d'histoire doivent représenter un volume horaire minimal de 120 crédits ECTS. Langues vivantes et CII : minimum 15 crédits</p> <p>Les restes des 45 crédits ne doivent pas donner lieu à un saupoudrage, mais se concentrer sur les disciplines SHS en cohérence avec le parcours pressenti. Par exemple pour les métiers de l'enseignement sont indispensables la géographie et l'histoire de l'art /archéologie ; pour les concours administratifs une formation en droit.</p>	
2	Degré de spécialisation	Il y a un caractère progressif entre le L1 et le L3, qui peut aboutir par exemple en fin de cursus à la production d'un travail personnalisé de l'étudiant dans un domaine particulier de l'histoire.	
3	Orientation	La licence d'histoire est un enseignement généraliste et théorique fondé sur la recherche, faisant place éventuellement à des filières ou parcours à finalité professionnalisante (par exemple métiers de l'enseignement).	
C			Insertion professionnelle et poursuite d'études
1	Insertion professionnelle	Métiers tertiaires du public et privé ; journalisme, médias et communications, documentation, archives, musées, tourisme culturel, métiers de la culture, organisations internationales, métiers de l'humanitaire.	
2	Poursuites d'études	Poursuite des études en masters d'histoire, masters métiers de l'enseignement et préparation aux concours, et masters professionnels requérant des compétences en SHS. Réorientation vers des disciplines voisines des SHS (histoire de l'art, géographie, archéologie, anthropologie culturelle etc...)	
D			Méthodes pédagogiques : elles sont de la compétence de l'équipe pédagogique
1	Apprentissage et enseignement	Il s'agit de définir les méthodes pédagogiques les mieux adaptés pour que l'étudiant acquière les compétences attendues. Les C.M. et T.D. restent la base de l'enseignement, mais ne sont pas les seules. Si des stages facultatifs sont possibles pour permettre la sensibilisation aux métiers, et pas seulement ceux de l'enseignement, ils doivent être intégrés au cursus et cohérents avec les débouchés pressentis.	
2	Evaluation	L'équipe pédagogique doit définir les stratégies et méthodes d'évaluation des compétences (ou acquis de formation) et non pas des seules simples connaissances. Un équilibre doit être établie entre évaluation formative et évaluation sommative. Dans le cas d'un stage, celui-ci doit être encadré par un enseignant de l'équipe pédagogique et donner lieu à évaluation pour être crédité.	
E			Compétences développées
1	Transversales	Cf. liste	
2	Disciplinaires	Cf. liste	
F			Résultats de formation attendus en fonction du type d'étude

Type d'études	Description des résultats attendus
---------------	------------------------------------

Cours optionnel d'histoire pour étudiants d'autres disciplines (1er cycle)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approche critique du passé 2. Comprendre et respecter des points de vue produits par différents contextes socio-culturels. 3. Connaissance générale du cadre chronologique des principales périodes historiques 4. Contact direct avec des sources primaires (documents) et des textes scientifiques produits par des historiens reconnus 5. Connaissance générale des méthodologies, outils et problèmes historiographiques couvrant au moins deux des grandes périodes chronologiques, <ul style="list-style-type: none"> → L'étudiant a conscience des exigences scientifiques du travail d'historien, et de l'importance de l'histoire dans la culture générale. Il est capable de jeter un regard critique sur la réalité de son époque et de comprendre l'importance d'un jugement autonome par une décision prise en connaissance de cause.
Premier cycle en Histoire (Licence)	<ol style="list-style-type: none"> 6. Connaissance générale des méthodologies, outils et problèmes historiographiques des quatre grandes périodes chronologiques. 7. Aptitude à lire et comprendre des documents et des articles écrits dans une langue étrangère, et tout particulièrement en anglais. 8. Connaissance approfondie d'au moins une des grandes périodes et/ou d'un thème diachronique. 9. Avoir conscience de la façon dont les intérêts et les problèmes historiques changent avec le temps, et comment les débats historiographiques sont liés aux préoccupations politiques et culturelles de chaque époque. 10. Aptitude à rédiger et à présenter oralement un travail personnalisé avec bibliographie et étude de documents <ul style="list-style-type: none"> → L'étudiant est capable d'affronter un problème historiographique et de transmettre ses connaissances à un public de non spécialistes.

COMPETENCES DISCIPLINAIRES EN HISTOIRE

1. Prise de conscience :

- Conscience critique des relations entre les événements et processus actuels et le passé.
- Conscience critique des différences de points de vue historiques selon les périodes et les contextes socio-économiques et culturels
- Conscience critique et respect des points de vue provenant de contextes nationaux ou culturels différents
- Conscience du caractère évolutif de la recherche et de la fabrication de l'histoire.
- Conscience du rôle social des historiens et de la possibilité d'un mauvais usage de l'histoire
- Conscience des méthodes et des problématiques des différentes branches de la recherche historique (économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques etc...)
- Conscience et usage des outils des autres sciences humaines et sociales (anthropologie, archéologie, sociologie, géographie, philosophie etc...)

2. Connaissances :

- Connaissance pratique des outils de collecte de l'information (inventaires d'archives, répertoires bibliographiques etc...)
- Connaissance pratique des outils spécifiques de l'étude des sources
- Connaissance du cadre chronologique général du passé
- Connaissance des problèmes et des thèmes abordés dans les débats historiographiques contemporains
- Connaissance de l'histoire locale et régionale
- Connaissance de l'histoire nationale
- Connaissance de l'histoire de l'Europe dans une approche comparative
- Connaissance de l'histoire de l'intégration européenne
- Connaissance de l'histoire mondiale et des processus de mondialisation
- Connaissance plus approfondie d'au moins une des grandes périodes de l'histoire

2.3. Aptitudes (ou savoir-faire) :

- Aptitude à communiquer oralement dans sa langue maternelle et dans au moins une langue étrangère (niveau B2) en utilisant de façon appropriée le vocabulaire scientifique de la discipline
- Aptitude à lire et à analyser des textes scientifiques ou des documents originaux dans sa propre langue et dans au moins une langue étrangère
- Aptitude à utiliser les bibliothèques et les ressources numériques pour élaborer des données historiques
- Aptitude à identifier et à utiliser correctement des sources d'information pour une réflexion historique sans tomber dans le plagiat.
- Aptitude à rassembler et à mettre en forme de l'information historique complexe.
- Aptitude à communiquer des connaissances historiques à un public de non spécialistes.
- Aptitude à rédiger dans sa propre langue une réflexion historique selon les règles de la discipline.

COMPETENCES GENERIQUES OU TRANSVERSALES

1. Compétences instrumentales

- Faculté d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité de planification et de gestion du temps
- Facultés de communication à l'écrit comme à l'oral

- Connaissance d'une langue étrangère
- Capacité de prendre une décision en connaissance de cause.
- Aptitude à rassembler et analyser des informations provenant de sources différentes
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier, poser et résoudre les problèmes
- Capacité d'analyser des situations complexes par des liens de cause à effet
- Aptitude à penser en dehors des normes établies, et de replacer les problèmes dans leur contexte
- Aptitude à utiliser l'information et les technologies de communication

2. Compétences systémiques

- Goût pour la recherche
- Capacité de continuer par soi-même l'apprentissage pour approfondir et développer ses connaissances et ses aptitudes tout au long de la vie
- Créativité (faculté de générer de nouvelles idées)
- Autonomie dans le travail
- Esprit d'ouverture et faculté d'adaptation
- Intérêt pour l'insolite, le "culturellement différent"
- Appréciation et respect de la diversité et de la multi culturalité
- Conscience de la dimension culturelle et mondiale des problèmes
- Capacité de se remettre en question et goût pour relever les défis
- Connaissance de l'environnement économique et social
- Sensibilisation aux problèmes environnementaux
- Sensibilisation aux problèmes de genre et de parité

3. Compétences interpersonnelles

- Esprit critique et autocritique
- Capacité à motiver les gens pour atteindre des buts communs
- Capacité à communiquer avec des gens non experts dans la discipline.
- Capacité de travailler en équipe et en milieu international
- Engagement éthique : tolérance, respect des opinions d'autrui
- Capacité à aborder les problèmes en multipliant les points de vue

Une discussion s'engage à ce sujet : B. Legras et J.-C. Couvenhes, qui ont assisté dans l'après-midi à l'AG de la Commission du supérieur de l'APHG (Association des Professeurs d'Histoire et Géographie) rapportent la perplexité de l'APHG. Beaucoup de bruit pour rien ? ; un emballage commun à toutes Licences pour mieux favoriser la mise en place d'une propédeutique en L1 ? A. Gonzales et A. Jacquemin soulignent la contradiction entre ce type de discours lénifiant (tout le monde ne peut que souscrire au référentiel) et la pratique : le Ministère parlant de plus en plus de professionnalisation (point absent du référentiel). H. Duchêne souligne le phénomène de déplacement des étudiants en Histoire dans des matières proches de l'histoire : on veut donc bien une 1^{ère} année de propédeutique. La conséquence pratique de ce nouveau référentiel semble être l'extinction des plans « Réussir pour la Licence » (où il y avait des moyens).

4/ Les résultats de l'enquête SOPHAU 2011 sur la place de l'histoire ancienne dans les maquettes de M et D

Jean-Christophe Couvenhes remercie vivement tous les correspondants qui lui ont fait remonter les informations relatives à leur université. Les informations ci-dessous demeurent partielles mais sont suffisamment significatives pour donner une idée des choses.

Question n°1 : A quel niveau se situe l'histoire ancienne dans l'architecture générale du Master ?

Souvent l'histoire ancienne apparaît comme un parcours dans un master dont la spécialité est « l'histoire d'un espace géographique » ou bien « un thème historique » (à finalité Recherche) ou bien encore « Education et Formation » ; cette spécialité étant englobée dans une mention plus large du type : « Cultures et société » ou bien « Histoire, Arts et archéologie » ou bien « autre chose... ». Dans ce type d'architecture, l'histoire ancienne est tout autant représentée dans des masters spécialité « Education et Formation » que dans des masters spécialité « Recherche ». La liste des universités dans ce cas est longue.

Prenons trois exemples :

- à Paris VIII, le master est un master « Histoire et civilisation » ; l'histoire ancienne fait partie de la spécialité « Histoire » et se situe au niveau du parcours « Espaces et cultures du monde antique »
- à Toulouse, l'histoire ancienne constitue à elle seule un « parcours » au sein du Master « Sciences de l'Antiquité », qui, lui, est une « spécialité » le correspondant précise les quatre « parcours » : Histoire ancienne, Histoire de l'art, Archéologie, Lettres classiques.
- à Nantes, l'histoire ancienne est présente dans l'architecture générale du master recherche (1 et 2), mais à l'intérieur d'une mention plus large (« Histoire et Histoire de l'art ») et d'une spécialité « transpériode » (« Relations Internationales et Histoire du Monde Atlantique »). L'architecture repose sur le principe d'options à choisir et les étudiants se destinant à une spécialisation en histoire ancienne choisissent les cours ad hoc en M1 et M2 (par exemple les séminaires d'histoire ancienne, l'épigraphie latine, la méthodologie en histoire ancienne, cours de latin ou de grec).

Spécialité : L'histoire ancienne peut se situer à un niveau plus élevé, comme une spécialité dans un master dont la mention est plus large.

- À Paris 1, l'histoire ancienne est une spécialité (sous le nom « Histoire et anthropologie de l'Antiquité ») dans un Master mention Histoire. À Paris IV, il y a une spécialité « Histoire des Mondes antiques », ce qui n'empêche pas l'histoire ancienne d'apparaître dans d'autres spécialités, comme par exemple : « Histoires des faits culturels et religieux » ou « Guerres, armées et sécurité ».
- À l'EPHE, l'histoire ancienne se situe comme spécialité (« Antiquité méditerranéenne et proche-orientale »/AMPO) dans un Master « Sciences Historiques, philologiques et religieuses »
- Il existe à Dijon, une spécialité Histoire ancienne qui se fait dans le cadre d'une mention HAMA « Mention mondes anciens et médiévaux », avec une spécialité Histoire et Archéologie des Mondes anciens.
- À l'ENS Lyon, il y a une spécialité « Archéologie et histoire des mondes anciens » dans le master Mention « Sciences sociales » ; même situation à Lyon 2 qui a un Master spécialité recherche Histoire et archéologie des mondes anciens.
- À Strasbourg, il y a un master spécialité « Histoire ancienne »
- À Besançon, l'histoire ancienne est une spécialité dans une mention histoire du Master SHS.

Mention : L'histoire ancienne peut également se situer au niveau de la Mention. C'est le cas à Lille III : au sein de la Mention Sciences de l'Antiquité, il y a 4 spécialités : Égypte et Proche-Orient (deux parcours) ; Histoire et archéologie des mondes anciens (deux parcours) ; Poétique et anthropologie culturelle ; Métiers de l'enseignement (Lettres classiques). En revanche, toujours à Lille III, la spécialité Métiers de l'enseignement (Histoire-géographie) est rattachée à la Mention Sciences historiques avec une double inscription gratuite en Sciences de l'Antiquité, quand la part recherche s'effectue en histoire ancienne.

Dans l'architecture générale du master, la taille ou l'histoire de l'université apparaît comme un élément prépondérant.

Question n°2 : Où se fait la préparation au concours ?

En règle générale, la préparation aux concours se fait à la fois dans les UFR (pour le disciplinaire) et à l'IUFM (pour le pédagogique, c'est-à-dire l'Épreuve sur dossier du CAPES), ce dernier étant plus ou moins considéré comme un « prestataire de services » de

l'UFR (NB : le lieu d'implantation géographique de l'IUFM n'est pas anodin). Au Mans, la préparation aux concours, Capes et PE se fait à l'IUFM qui se trouve sur le site de l'Université du Maine.

Certaines universités préparent les concours dans un Master Education Formation (MEF) : e.g. Angers, Avignon, Besançon, Brest, Caen, Chambéry, Clermont, Dijon, Evry (avec collab. Nanterre), La Rochelle, Lille, Lorient, Nantes, Orléans, Paris I (avec passerelles vers Master recherches), Poitiers, Saint-Quentin, Toulouse, Valenciennes

D'autres universités continuent de préparer aux concours dans un master Recherche, la préparation étant considérée comme un parcours (« Parcours enseignement ») ou parfois une spécialité : Grenoble, ENS Lyon, Lyon II, Nancy, Paris IV, Paris VIII (dans la pratique), Strasbourg (spécialité), Tours

Dans le détail, selon l'orientation choisie (Master MEF ou parcours « enseignement » dans Master Recherche), les choses sont parfois subtiles :

- A Nantes, la préparation au concours se fait administrativement à l'UFR Histoire, Histoire de l'art et archéologie, qui pilote la maquette du master MEF (enseignement). Une partie des cours est bien entendu dispensée à et par l'IUFM, mais toutes les heures de cours correspondant à la maquette sont affectées à l'UFR. La structure qui accueille la préparation au concours est assez complexe à l'Université de Nantes. Le master MEF (Métiers de l'Enseignement et de la formation) est en M1 un parcours à l'intérieur du master mention « Histoire et Histoire de l'art » et devient en M2 une spécialité (MEF) à l'intérieur du master mention « Histoire et Histoire de l'art » et à côté de l'autre spécialité recherche « Relations Internationales et Histoire du Monde Atlantique ». Situation comparable à Besançon.

Question n°3 : Y-a-t-il encore une préparation à l'agrégation ? 3bis) Si oui, sous quelle forme ?

Il y a des universités ou des établissements dans lesquels il n'y en a jamais eu : EPHE, Avignon, Chambéry, Evry, Le Mans, Lorient, Saint-Quentin, Valenciennes, mais cela ne les empêche pas de préparer des candidats (Avignon : « entraînements écrits et oraux à la demande »). Il y a aussi des universités inquiètes : Paris VIII : « pas en 2010-2011, faute de candidats, mais la question reste ouverte » ; Grenoble : « contre vents et marrées mais ce n'est pas gagné pour l'an prochain » ; Reims : « encore vrai cette année, mais forte inquiétude pour 2011-2012 » ; Tours : « nous espérons la reconduction de cette préparation l'an prochain ».

Le financement : il s'effectue sur fonds propres de l'université (ou de l'UFR).

Parfois, sous la forme d'un Diplôme Universitaire (DU) : Dijon, Nancy, Poitiers ; à Reims, le DU n'a finalement pas été créé.

Le financement se fait le plus souvent en heures complémentaires : c'est le cas à Nantes, à partir d'une maquette acceptée par la présidence : « Mais la dissociation définitive à venir des questions du CAPES et de l'agrégation rendra cette solution bientôt caduque dans le sens où il n'y aura plus de mutualisation. Le nombre d'heures nécessaires pour préparer l'agrégation sera trop important comparé aux nombreux étudiants inscrits (2 cette année !) ».

Question n°4, 4 bis et 4 ter : Y-a-t-il des séminaires spécifiques d'histoire ancienne en M1, M2 et D ; selon quelle périodicité et s'adossant à quel laboratoire de recherche ?

Dans la plupart des universités, il y en a en M et D (il sont souvent mutualisés M1, M2 et D), selon des périodicités variables et s'appuyant le plus possible sur les équipes de recherche (souvent « transpériodes » ou « transdisciplinaires » dans les universités petites et moyennes). A Avignon, le séminaire de D a lieu 2 fois par mois à Paris, à ANHIMA. A Paris VIII comme à Evry ou Paris IV, les séminaires s'adossent sur des enseignants.

5/ Les résultats de l'enquête SOPHAU 2011 sur la place des langues anciennes dans les maquettes de M et D

Quasiment toutes les universités prévoient la possibilité que leurs étudiants historiens puissent suivre à un moment ou à un autre dans leur cursus un enseignement de langues anciennes. Toutefois, cela n'est pas toujours inscrit dans les maquettes : à Lorient, les étudiants de L sont fortement invités à suivre les enseignements de grec et de latin de la Licence de Lettres Modernes, mais il n'y a pas d'adaptation spécifique du cursus.

Au niveau L, l'inscription dans les maquettes se fait souvent dans le cadre d'UE libres « transversale » (ou d'équivalents) ou UE de méthodologie. Le latin et le grec sont souvent concernés. Ils sont alors en concurrence avec d'autres enseignements (parfois le sport). L'enseignement des langues anciennes est alors externalisé, souvent au département de Lettres Classiques. Dans ce cas, l'enseignement est assuré par toute la gamme des statuts, de Doctorants à PR, de 8ème section du CNU. A Paris 1, il existe un Service de Langues.

Au niveau L3, puis M, l'enseignement en langues anciennes devient plus spécifique et destiné à un public d'historiens (latin pour historien, grec pour historien, épigraphie grecques et latines, papyrologie, écriture cunéiforme...) . Il est compris dans les maquettes d'histoire et constitue un élément de parcours dans le cadre de Master recherche. Ce sont les enseignants d'histoire qui assurent cet enseignement de langue, parfois dans le cadre de séminaires. A Lille, l'apprentissage des langues rares s'effectue dans le cadre d'un DUFL. Certaines universités disent ne pas disposer d'un enseignement de langues anciennes spécifique pour historiens : Angers, La Rochelle, Lorient, ENS Lyon, Lyon II, Poitiers, Valenciennes

En fonction de la taille des universités, les langues anciennes sont plus ou moins nombreuses. Parmi les langues plus rares que le latin ou le grec :

Écriture cunéiforme (*i.e.* Sumérien et/ou Akkadien et/ou Hittite) : Clermont, Brest (en projet), ENS Lyon (dans le cadre du Pres), Lyon II, Paris 1, Strasbourg

Hiéroglyphique : Lille (avec aussi du démotique), Lyon II, Paris IV, EPHE, Strasbourg (avec démotique), Montpellier.

De même, en fonction de la taille des universités, le cursus est plus ou moins interrompu. Souvent, pour le Latin, puis pour le grec, il y a les 3 niveaux : Débutants, Grands Débutants, Confirmés, et en L1, L2, L3, M1 et M2.

La séance est levée à 18h15.

Jean-Christophe Couvenhes
Secrétaire de la SOPHAU